

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLACOURT

REUNION DU 14 juin 2013

DATE DE CONVOCATION

04 juin 2013

le quatorze juin deux mille treize à 20 heures 30, le conseil municipal

DATE D’AFFICHAGE

04 juin 2013

dûment convoqué s’est réuni sous la présidence de Monsieur BENARD François

NOMBRE DE CONSEILLERS

Inscrits : 11

Étaient présents ou représentés :

MM. BENARD, VISSE, BONISSENT, M PAGNIEZ
FONTAINE, LE GAC. LOUAZIL, M VILLEREL, M
HARDIVILLER

Présents : 09

Votants : 10

Était absents excusés :

MORINEAU, M. DECAIGNY

DÉPOSÉ
ALA PRÉFECTURE DE L'OISE

Pouvoirs : M. MORINEAU à M. BENARD

LE 18 JUIN 2013

Monsieur Bonissent Franck a été élu secrétaire de séance



Objet : DELIBERATION APPROUVANT LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BLACOURT

Le Conseil Municipal,

Vu la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) n° 2000-1208 du 13 décembre 2000,
Vu la loi Urbanisme et Habitat (UH) n° 2003-590 du 02 juillet 2003,
Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L123-1 à L 123-19, L300-2 et R 123-25,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-21,
Vu la délibération en date du 11 juin 2008 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de la commune de Blacourt et organisant les modalités de concertations avec la population,
Vu les débats sur les orientations du PLU organisés au sein du Conseil Municipal les 08 avril 2010, 23 septembre 2011 et 10 février 2012,
Vu la délibération en date du 30 mars 2012 tirant le bilan de la concertation qui s'est déroulée du 20 avril 2010 au 05 mars 2012 inclus,
Vu la délibération en date du 21 juin 2012 arrêtant le projet de PLU,
Vu les avis reçus dans le cadre des consultations prévues par le Code de l'Urbanisme,
Vu l'arrêté du Maire en date du 17 janvier 2013 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de PLU,
Vu l'enquête publique à laquelle il a été procédé du 18 février au 19 mars 2013 et le rapport du commissaire enquêteur,
Vu les modifications proposées par la commission municipale d'urbanisme lors de la séance de travail du 30 mai 2013, au cours de laquelle ont été étudiés les avis résultant de la consultation et les observations formulées lors de l'enquête publique,
Considérant que le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L 123-10 du code de l'Urbanisme,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance de travail du 30 mai 2013 et discuté des modifications qu'il convenait d'apporter au document final et étant rappelé que le dossier de PLU prêt à être approuvé a été mis à disposition des membres du Conseil Municipal en mairie conformément à la mention portée sur la convocation à la présente séance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE

De valider les propositions de la Commission Municipale d'Urbanisme formulées lors de la séance du 30 mai 2013 dont le procès verbal est annexé à la présente délibération.

D'approuver le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération,

Le Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public de la mairie, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture du secrétariat, ainsi qu'à la Direction Départemental des Territoires de l'Oise.

Il comprend les pièces suivantes :
Un rapport de présentation
Un projet d'aménagement et de développement durable
Un règlement écrit et un règlement graphique
Des annexes techniques

La présente délibération sera affichée en mairie pendant un mois et mention en sera faite en caractère apparents dans un journal diffusé de l'Oise.

Cette délibération sera exécutoire après accomplissement des mesures de publicités mentionnées ci-avant, et dans les conditions prévues par les articles R 123-24 et R 123-25 DU Code l'Urbanisme.

Une copie de cette délibération sera adressée au Préfet de l'Oise.

Pour copie conforme, fait les ans, mois et jour ci-dessus
Le Maire, François BENARD

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture et Publication

le

Le Maire de BLACOURT



**DÉPOSÉ
A LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 18 JUIN 2013**

